

Services publics, services au public et aménagement des territoires à l'heure du numérique

Déclaration du groupe de l'Agriculture

L'égalité des territoires et l'égalité des citoyens sont au cœur de cet avis. C'est une préoccupation essentielle pour les agriculteurs qui habitent et travaillent en milieu rural. En effet, les services participent fortement à l'attractivité d'un territoire et à son dynamisme économique. Ils apportent une garantie aux risques d'enclavement.

Le groupe partage l'ensemble des préconisations visant à rendre les services publics et au public accessibles à tous ; nous approuvons la réserve de cet avis : le numérique ne peut pas compenser toutes les présences physiques. Il doit certes se développer mais aussi s'accompagner, comme préconisé, des investissements indispensables en matériel et en formation.

Il est vraiment temps que les territoires ruraux soient dotés, comme les métropoles, d'une téléphonie mobile de qualité et d'un accès internet à très haut débit. Après des années de promesse, il existe encore, dans notre pays, de trop nombreuses zones blanches.

Il faut également améliorer la mobilité au sein des territoires et renforcer le transport à la demande pour assurer une meilleure connexion avec les principaux pôles d'influence. La mobilité doit se concevoir en fonction de chaque territoire, de sa géographie, de son économie et des besoins de sa population. Les modèles de mobilité urbaine ne sont pas transposables en milieu rural.

L'enjeu de la santé est évidemment primordial. Nous avons impérativement besoin de services de santé et de services d'urgence efficaces dans tous les territoires. La généralisation des maisons de santé pourrait permettre d'avoir des médecins généralistes dans un rayon de 15 km maximum autour de chaque commune.

Et comment ne pas rappeler que le maintien de l'enseignement élémentaire à l'échelle communale est également une nécessité.

Trois autres sujets nous tiennent également à cœur : les aides au développement du tourisme – qui doit se concevoir au-delà des pôles d'attraction des métropoles ; les aides au maintien des commerces alimentaires de première nécessité dans les petites communes ; le renforcement des mesures de sécurité publique, notamment contre les vols dans les exploitations agricoles... Ce sont autant de priorités portées par les agriculteurs et les habitants des zones rurales.

Le groupe rejoint pleinement la conclusion de l'avis : l'utilisation du numérique doit être faite dans l'objectif d'améliorer l'accès de l'utilisateur.

Le groupe de l'agriculture a voté pour.